

La condition des communautés minoritaires dans le roman africain contemporain : une analyse de *Gahi ou l'affaire autochtone* de Henri Djombo

Jules M. MAMBI MAGNACK¹

Abstract

*This study analyses the condition of minorities, especially those of the indigenous (pygmies) in the novel *Gahi ou l'affaire autochtone* by Henri Djombo. Disenfranchised, oppressed and threatened with extinction, Aboriginal people are seen through the lens of stereotypes based on their sociological, cultural and identity differences. Considered as savages, they are ostracized by the Bantu people who deny them the right to exist. But the destruction of indigenous people leads to the destruction of the forest which is their natural living space. By the survival instinct they don't allow themselves to be destroyed; they put in place strategies of resistance to keep themselves alive and to save their culture and identity. Based on that application of postcolonial criticism and ecocriticism, the study analyses the modalities of fictionalizing of the condition of this social category. The author calls for humanization of relationship between communities, despite their differences, and for a better consideration of human and environmental concerns.*

Keywords: Novel; indigenous; Human right; Postcolonialism; Ecocriticism

DOI: 10.24818/DLG/2024/41/06

Introduction

La condition humaine est un sujet qui fait la préoccupation des sciences humaines en général et de la littérature en particulier. Elle est définie comme « les caractéristiques, événements majeurs et situations qui composent l'essentiel de l'existence humaine, tels que la naissance, la croissance, l'aptitude à ressentir des émotions ou à former des aspirations, le conflit, la mortalité ». Il s'agit d'une question très vaste, qui a été et continue d'être l'objet de réflexions et d'analyses dans un grand nombre de domaines : anthropologique, artistique, biologique, littéraire, historique, philosophique, psychologique, religieux, sociologique, pour citer les principaux. La condition humaine est liée à l'existence de l'homme

¹ Jules M. Mambi Magnack, Département de Langue Française et Littératures d'Expression Française École Normale Supérieure-Université de Maroua (Cameroun), jmambi@yahoo.fr

dans le monde et dans une société en particulier. Réfléchir sur cette notion, c'est rechercher les éléments qui contribuent à marquer et influencer le mode de positionnement de l'homme au sein de son environnement : le statut qui lui est accordé, ses rapports avec les autres et avec les institutions sociales... On parle ainsi de la condition féminine, de la condition des enfants, condition de réfugiés, des minorités, des autochtones... Dans le contexte littéraire qui est le nôtre, on parle généralement de la condition humaine lorsqu'il est question de sujets tels que le sens de la vie ou les problèmes moraux, liés au contexte et à des époques historiques particulièrement marquantes.

Les débats sur la condition des peuples autochtones ne cessent de compter parmi les grands débats en droit international depuis de nombreuses années. La littérature ne reste pas sourde face à ces débats. Bien d'écrivains en ont fait la matière de leurs productions œuvres. Des romans tels que *La Vie et demie* (1979) de Sony Labou Tansi, *Lettre d'un pygmée à un Bantu* (2003) de Dominique Ngoie-Ngalla, *La Mort de Dieke* (2010) de Martial de Paul Ikounga, *La Pygmedie* (2014) de Bernard Zoniaba, ou encore dans *L'Elue de la forêt vierge* (2018) de Hopiel Ebiata, *Gahi ou l'affaire autochtone* de Henri Djombo. C'est ce dernier roman qui constitue notre corpus, et nous l'abrégerons *Gahi* tout au long de ce travail. Ces romans dans leur totalité, posent explicitement la problématique de la cohabitation des peuples Bantous et les Autochtones, cohabitation marquée par le regard infantilisant et rabaissant du Bantou, sous le prisme de clichés et stéréotypes construit autour de la personne de l'autochtone. Le concept d'autochtone est un concept à l'appréhension ambiguë, mais qui revêt une portée stratégique et politique. En ce sens, il s'impose désormais aux pays africains, non seulement en tant que reconnaissance de modes de vie et de sociétés menacées dans leurs cultures, traditions et leurs reproductions sociales, dans le registre des droits de l'homme ; mais également, appuyé par les organisations écologistes et environnementales internationales, non sans une certaine « idéalisation occidentale... c'est une question qui n'échappe pas à la littérature car de nombreux romanciers africains en ont fait la matière de leurs œuvres, peignant de façon réaliste les rapports entre les peuples Bantous et les peuples autochtones. La présente étude questionne les modes de représentation de la condition des communautés minoritaires notamment les pygmées dans *Gahi ou l'affaire autochtone* de Henri Djombo. Quelle est la condition des autochtones (pygmées) dans ce roman? Comment est façonnée l'image réductrice de la communauté

autochtone ? Comment les personnages de ce roman œuvrent-ils pour donner à cette dernière une place au sein de la société ? Par quelles modalités esthétiques l'auteur mène-t-il le combat pour la reconnaissance de l'autochtone et sa participation à l'évolution de la société ? Comment l'écriture contribue-t-elle à mettre en évidence cette catégorie sociale « oubliée », qui n'a presque jamais attiré l'attention des écrivains, en dépit de l'attention constante des Organisations Non Gouvernementales qui œuvrent au quotidien pour la préservation son espace de vie et de son identité ? Telles sont les questions qui vont guider notre réflexion. Pour y répondre, nous envisageons appliquer la critique postcoloniale pour analyser la construction des stéréotypes à travers lesquels l'autochtone est perçu, ainsi que stratégies mises en place pour lui donner de la visibilité au sein de la société. Nous complétons cette approche par l'écocritique, qui « invite à ne plus considérer l'intérêt de l'humain comme le seul légitime, à sortir d'une logique anthropocentrique au profit d'une communauté de vivants et à envisager la fin possible de l'*oikos*, la demeure habitée par l'homme et menacée d'apocalypse » (Yves Clavaron, 2023 : 8) La mise en fiction de la condition des Autochtones en Afrique centrale entretient un lien étroit avec celle des questions environnementales. La nature, et tout ce qu'elle comporte, constituent l'écosystème au sein duquel vivent les populations autochtones (pygmées) Le combat contre ces dernières menés par les Bantous, a des dommages graves non seulement sur l'être humain, mais aussi sur l'environnement de manière générale. L'écocritique trouve donc ici toute sa justification. L'étude s'articule autour de trois grands mouvements. Tout d'abord, nous nous attardons sur la construction de l'image réductrice de l'autochtone, à travers des clichés savamment construits, ensuite nous analyserons les stratégies de résistance mises en place par ces groupes minoritaires, qui leur permettent de s'imposer et de préserver leurs cultures et leur identité au sein de la société. Enfin nous évoquons la portée idéologique de la mise en fiction de cette réalité qui continue de miner le vécu des minorités autochtones.

1. La construction de l'image réductrice de l'autochtone

La construction de l'image de l'Autochtone est faite sur la base de stéréotypes façonnés par les bantous, qui donnent de lui ne certaine perception. Selon Jean-Louis Dufays, cité par Bahman Namvar Motlagh (2025: 65), on appelle « stéréotype toute structure verbale, thématico-

narrative ou idéologique qui se signale par fréquence, son caractère inoriginé, son figement et le caractère problématique de sa valeur (esthétique, morale, référentielle) ». Les stéréotypes structurent toute vie communautaire et sont omniprésents dans les rapports entre les communautés humaines. Selon Frantz Fanon (1952 : 33) « L'homme est mouvement vers le monde et vers son semblable. Mouvement d'agressivité, qui engendre l'asservissement ou la conquête ». Dans ce mouvement vers son semblable, l'homme élabore son image à partir de la perception, de l'idée qu'il se fait de lui. Georges Lapassade et René Loureau identifient les trois étapes qui composent le processus de construction de l'image de l'autre par la classe dominante.

- *Une image d'elle-même pour elle-même, qui l'exalte (par exemple : la bourgeoisie tenant le flambeau de la raison humaine, seule capable de bonne organisation)*
- *Une d'elle-même pour les autres, la magnifiant (la bourgeoisie employant son argent pour le bien général)*
- *Une image des autres pour elle-même, les dépréciant (le bon et le mauvais ouvrier, le meneur, le semeur de rébellion) (Georges Lapassade et René Loureau, cité par Mambi Magnack, 2013 : 52)*

La représentation est l'image que l'on se fait de soi-même et des autres. Elle est une image de l'autre passée au prisme du point de vue d'un observateur. C'est une image qui est forcément altérée par la culture, l'idéologie, le temps... L'observateur saisit l'image de l'autre en élaborant en même temps sa propre image, comme le confirme si bien Maxime Meto'o (1997 : 34) lorsqu'il déclare : « Saisir l'image de l'autre c'est faire en même temps son auto-portrait...L'autre ne nous apparaît que par rapport à ce que nous sommes, l'alter ego ne se révèle que dans cette altérité » Dans *Gahi ou l'affaire autochtone*, le Bantou se construit une image reluisante de lui-même et négative de l'autochtone. Ce dernier est marginalisé au sein de la société et son existence et sa cohabitation avec les autres deviennent très problématiques.

1.1 La création des stéréotypes

Le stéréotype peut être perçu comme une représentation caricaturale d'un groupe social. Selon Pouillet Gautier (2021), « Le

stéréotype relève en premier lieu d'un processus d'organisation, c'est à dire de la faculté des humains à faire sens de leur environnement en le catégorisant, en le modélisant, en le classifiant ». À en croire Pouillet Gautier, Cette disposition humaine à la classification procéderait d'un mécanisme inné : dans sa plus simple expression, elle permet de différencier le similaire de l'altérité et ainsi d'associer à chaque catégorie une valeur positive ou négative. Pour Lippman (1922 : 65), le terme désigne « ces images dans notre tête qui médiatisent notre rapport au réel ». Le stéréotype est avant tout une opinion abusive et réificatrice. Dans la construction de l'image de l'Autre, l'originalité de la représentation est fonction du rapport de l'auteur aux stéréotypes. En effet, l'authenticité du regard porté sur l'altérité se voit dans la capacité du discours sur l'Autre que nous appelons discours « altéritaire » à se départir des thématiques ancestrales et des thématiques de l'époque de production de l'œuvre pour mettre en place une thématique personnelle (N'gatta, 2018) Selon Brice Arsène Mankou (2021 :2),

Aujourd'hui dans ces pays, être « pygmée », c'est subir des discriminations, des marginalisations et des abus de tout genre. Dans le subconscient de certains, le « pygmée » du fait de sa différence, est un « esclave », un être « inférieur », « non évolué », « non civilisé » etc. Du fait pour eux d'avoir choisi « la forêt » comme lieu idéal de vie est souvent perçu par les « Bantu » comme une manière de confirmer que, ces hommes sont simplement des « sous-hommes ». Même si la Déclaration Universelle ne fait aucune place au droit à la différence, il faut dire que ce droit se pose aujourd'hui comme le droit de chaque peuple à défendre la spécificité culturelle. (Brice Arsène, Mankou, 2021 :2)

La différence entre les Bantous et les Autochtones se lit sur tous les plans, au point de déclencher une crise d'altérité, car les deux communautés ne s'acceptent pas. L'union maritale que Niamo (Le Bantu) veut nouer avec Gahi (La jeune Autochtone) est perçue comme une abomination : une telle relation est inacceptable au sein des deux communautés. La guerre ouverte entre les Bantous et les autochtones est fondée sur cette crise d'altérité, sous fond d'une intention à peine voilée d'effacer totalement la communauté autochtone : « Le commandant major s'était de nouveau retranché dans sa résidence. Il disait avoir et établi d'ultimes plans qui allaient mettre fin à la guerre contre les Autochtones.

On raserait les champs, les campements, les hameaux, afin qu'il n'existât plus d'espace pour eux » (*Gahi* : 55) La destruction de la forêt est synonyme de l'extinction de la communauté autochtone. Le commandant le sait bien, c'est pourquoi il met l'accent sur cette action. « Il allait se débarrasser de ces sauvages qui le privaient de sommeil ! D'ailleurs, il les voyait déjà étalés en masse sur les places publiques, pourrir dans leurs refuges et flotter comme des tonneaux vides sur des rivières, nourrir les hyènes de leurs cadavres... » (*Gahi* : 55) Cette volonté d'écarter l'autre, de le détruire systématiquement est fondée sur des stéréotypes socioculturels et historiques qui fragilisent leur cohabitation. Si « le stéréotype aboutit à une catégorisation ou à une typification : on aura ainsi des stéréotypes physiologiques, des stéréotypes de genre, de race, d'ethnie, des stéréotypes moraux, des stéréotypes culturels, etc. » (P. Kibangou : 31), ce qui fait que, fondamentalement, la relation de Joseph Niamo et Gahi soit dès le départ impossible.

Les préjugés dont les bantous nourrissaient leur imaginaire au sujet des Autochtones niaient ces qualités. Ils affublaient ces derniers d'innombrables défauts dont ils disaient qu'ils ne pouvaient se défaire. Pourtant dans leur communauté, les hommes ou les femmes n'avaient pas la même taille, la même couleur, le même visage. La différence est naturelle. (*Gahi*: 28)

Selon Yves Clavaron (2005 :3), « L'altérité peut être de nature différente, sociale, culturelle, humaine, mais conserve toujours la trace d'une incompréhensibilité durable face à celui qui n'est pas moi (...) L'autre a longtemps été confiné à un rôle subalterne et a trouvé sa définition dans une logique d'opposition et d'exclusion. La construction de l'altérité est source de discriminations au sein des communautés humaines, allant des plus simples aux plus radicales et violentes. Cette idée est renforcée par Denise Jodelet, lorsqu'elle déclare : La forme la plus radicale de l'altérité trouve son expression idéal-typique et extrême dans le racisme qu'il convient de considérer comme un « phénomène total » dans la mesure où il s'inscrit à la fois dans des pratiques et des discours et suppose des représentations, une théorisation et une organisation des affects » ²

² Denise Jodelet, « Formes et figures de l'altérité », <http://www.uqac.ca/jmt.sociologue/>, consulté le 22 juillet 2011, p. 24.

Dans les pratiques liées à ce phénomène discriminatoire, on note diverses formes de violences, de mépris, d'intolérance, d'humiliation, d'exploitation, d'exclusion. Les discours quant à eux constituent le lieu d'élaboration et de véhicule des représentations et des théories variées. Par exemple, « On disait habituellement que les Autochtones de la forêt n'étaient pas grands de taille. Niamo découvrit une tout autre réalité, un cinglant démenti aux idées reçues » (*Gahi* : 28) Le mépris et l'intolérance de l'autre se cristallise autour de l'interdiction radicale de l'union entre Joseph Niamo, un Bantou et Gahi l'Autochtone. « ...la coutume ici interdit aux Bantous et aux Autochtones de se mélanger » (*Gahi* : 21) L'interdiction de l'union entre Niamo et Gahi est l'extériorisation, la manifestation visible de la séparation radicale entre les Bantous et les Autochtones. Celui qui déroge à ce principe est lui victime d'ostracisme de la part de sa propre communauté, comme le révèlent ces paroles du secrétaire du roi des Bantous à Niamo : « La société Bantou vous bannirait à jamais. Croyez-moi, les vôtres vous rejetteraient tout autant » (*Gahi* : 26) L'exclusion systématique de tout lien marital entre les deux communautés est une règle que doivent respecter les deux communautés. On est plongé dans un univers dichotomisé, où le seul rapport qui existe est celui de la domination et de l'assujettissement de l'autre.

1.2 Marginalisation et existence problématique des Autochtones

L'image réductrice que le Bantou a de l'Autochtone influence les rapports entre ces deux communautés. Il est à préciser que l'expression « peuple autochtone », « communauté autochtone » n'a pas, à proprement parler, une définition unanime. Chacun l'utilise, ainsi que ses synonymes, en fonction de sa perception et de ses convictions. Selon Arsène Mankou (2021 : 2), « il n'existe aucune définition de l'expression « peuples autochtones ». Un terme préféré par certains « pygmées » qui considèrent que cette expression est plus valorisante par rapport au nom « pygmées » qu'ils considèrent comme péjoratif. La communauté autochtone représentée dans le roman *Gahi ou l'affaire autochtone*³ est en réalité celle des pygmées. Nous utilisons donc dans le cadre de ce travail, indistinctement les termes « pygmées », « peuples autochtones », « communautés autochtones » ou « groupes minoritaires ». Dans ce roman, l'un des

³ H. Djombo, *Gahi ou l'affaire autochtone*, Paris, LC Editions, 2022.

nombreux romans d'Afrique centrale qui évoque la question autochtone, Henri Djombo met en scène la vie de deux communautés dans la forêt dense équatoriale : l'une régnante (Les Bantous) et l'autre autochtone (Les pygmées), condamnée à la réclusion. L'image de cette dernière est façonnée sous le prisme de nombreux stéréotypes dévalorisants, élaborés par le peuple dominateur Bantou, et qui font de l'autochtone une personne damnée, exclue de la société.

Selon des études sociologiques et anthropologiques, les peuples autochtones sont présents dans plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'ouest, notamment au Cameroun, au Congo, au Gabon, en République démocratique du Congo... Ils sont composés des peuples Baka, Bakola, Bagyéli, et Bedzang) et les pasteurs Mbororos, sont les deux groupes considérés comme les peuples autochtones en Afrique centrale.

Ce qui caractérise ces différents peuples c'est leur attachement à leurs territoires ancestraux. Les forêts dans lesquelles ils vivent, qu'ils connaissent de fond en comble et qu'ils considèrent comme un bien commun, représentent pour eux le fondement même de leur existence. C'est leur espace de vie qu'ils connaissent, et dont maîtrisent les principes. Sans forêt, les peuples autochtones n'existent pas. Dès le plus bas âge, les enfants sont initiés à la vie dans cet univers floral d'où ils tirent tout ce dont ils se servent pour se nourrir et se soigner. Toute petite, « Gahi courait dans la forêt et apprenait à récolter les fruits sauvages » (*Gahi* : 29) Les Autochtones n'ont d'autres espaces de vie, en dehors de la forêt. En effet, c'est cet environnement floral et faunique qui leur procure les protéines et les aliments nécessaires à leur survie, ainsi que les ressources utiles pour la pharmacopée, la spiritualité et la culture. C'est tout cela qui fait la particularité de ces communautés menacées d'extinction dans leur biotope. Même les grandes sociétés pharmaceutiques ont recours aux essences forestières pour fabriquer des médicaments, comme le dit Niamo, le personnage principal de l'œuvre : « Tout ce qui soigne se trouve dans la nature. Les laboratoires pharmaceutiques se procurent ici les produits de la biodiversité pour fabriquer les médicaments que la médecine moderne utilise, guérit ou tue » (*Gahi* : 166) La présence de ces communautés dans la forêt contribue à protéger durablement la biodiversité qui constitue un enjeu planétaire de nos jours. Leur action permet de maintenir l'équilibre de l'écosystème. Malheureusement, l'action des peuples Bantou, notamment avec la création de plantations industrielles, la construction de barrages, l'extension généralisée des espaces agraires, d'activités de coupe

de bois, de parcs nationaux et autres aires protégées, ces Autochtones perdent progressivement leur contact avec la source de leur spiritualité. Un personnage de ce roman nommé Quartz, professeur affecté dans la localité, a fait l'expérience de la force surnaturelle des autochtones. Souffrant d'une maladie dont il ignorait l'origine, c'est grâce à la puissante pharmacopée traditionnelle dont les autochtones ont le secret que M. Quartz trouvera la guérison. « Le professeur était venu avec sa femme chez les Niamo. Il était replié sur lui-même, les mains sur les hanches. Il faisait pitié et poussait un râle inquiétant » (*Gahi* : 160) Son épouse fait ici la description de l'état de santé de son mari : « pas d'appétit, il a la fièvre et transpire beaucoup, surtout la nuit. Il ne dort pas et ne peut plus travailler. Il y a deux jours il a commencé à halluciner. Voyez comment sa peau est devenue rouge. Tous les examens médicaux ne révèlent aucun indice pathologique. C'est vraiment désespérant ». (*Gahi* : 161) C'est Gahi qui, contre toute attente, lui apportera du soulagement, grâce à sa maîtrise de la science médicale propre aux Autochtones. La destruction de l'espace de vie des Autochtones contribue à leur extinction.

2. La permanence du complexe du « civilisé »

Le rapport de force institué par les Bantous dans l'univers romanesque de *Gahi ou l'affaire autochtone* est fondé sur un certain nombre de complexes. En première ligne, l'on peut citer le complexe de supériorité qui fait croire aux Bantous qu'ils sont civilisés et que les peuples autochtones sont des sauvages, manquant d'éducation et d'intelligence. Ces derniers sont toujours considérés comme des sauvages, et leur situation sociale, leur environnement de vie, les rend vulnérables sur tous les plans. On leur attribue abusivement le rôle de « récolter les feuilles, les fleurs, les racines, les écorces, les tiges des plantes et des produits animaux dans la brousse » (*Gahi* :166-167).

2.1 Le désir des Bantous de coloniser les peuples autochtones

Le rapport entre les Bantou et les Autochtones dans *Gahi ou l'affaire autochtone* est assimilable à celle du Blanc et du Noir pendant la période de l'expansion coloniale. En se lançant dans l'entreprise coloniale, les puissances occidentales avaient façonné une image du Noir fondée sur de nombreux stéréotypes. La forme et les motifs qu'ils avançaient pour

justifier leur entreprise sont quasiment les mêmes que ceux sur lesquels s'adosent les Bantous pour justifier la réification des peuples autochtones (pygmées). La seule et plausible justification donnée à cet état de fait, selon la conception des Bantous, c'est le déni de l'humanité des Autochtones. Considérés comme des êtres dénués de raison et incapables, les Bantous se voient supérieurs et se sentent investis de la mission de civiliser les Autochtones.

Pour ce qui est de la situation coloniale, cette infantilisation était tributaire de l'œuvre des ethnologues et des anthropologues qui avaient longtemps présenté l'homme noir « sous un mode négatif en le privant de cet attribut qu'est la raison et qui est censé être le lot de l'homme blanc⁴ ». Pour Bernard Mouralis, parlant de l'anthropologie,

le développement de cette discipline n'a été possible qu'à partir du moment où le colonialisme offrait aux chercheurs un certain nombre de « terrains » spécifiques (...) Le savoir qu'il (le chercheur) élabore sur les cultures exotiques peut tout à la fois servir à conforter le colonisateur dans ses préjugés et permettre à celui-ci de mieux administrer les peuples qu'il a conquis, dès lors qu'il en a une meilleure connaissance. (Mouralis, 1993 : 9)

Ce qui attire la curiosité du monde non occidental, c'est le caractère exotique de la race noire et de ses cultures qu'il faut connaître et maîtriser. De nombreux chercheurs ont décrié cette connivence de l'anthropologie avec l'entreprise impérialiste. C'est le cas notamment de Kathleen Gough, qui soutient que

L'anthropologie est fille de l'impérialisme occidental. Ses origines proviennent des conceptions humanistes du siècle des lumières, mais c'est au cours des dernières décennies du XIXe siècle et des premières décennies du XXe qu'elle s'est constituée en tant que discipline universitaire et science moderne. C'était la période pendant laquelle les nations occidentales faisaient un dernier effort en vue de soumettre presque tout le monde non industriel et non occidental à leur contrôle politique. (Kathleen, Gough, 1970 : 1124)

⁴ Bernard Mouralis, *l'Europe, l'Afrique et la folie*, Paris, Présence africaine, 1993, p. 9.

Il apparaît donc à la lecture de ces propos de Gough, que tout au long de l'histoire, l'anthropologie occidentale a présenté le Noir comme un être étrange qui se situe en marge de la société civilisée, « une espèce bien curieuse (...) qu'il était bon de conserver dans une sorte de réserve anthropologique où elle viendrait observer les développements de l'humanité civilisée à travers la stagnation du Noir, éternel primitif. Les Noirs ne pouvant évoluer qu'en meute de façon intuitive et grégaire ». (Kelman, 2003 : 29) C'est la raison pour laquelle elle constituait le socle des justifications données au projet impérialiste. En effet, ce qui le singularise, selon l'anthropologie occidentale, c'est le caractère mécanique et déraisonné de son comportement. Son essence, à en croire les tenants de cette thèse, c'est la déraison, l'aveuglement, l'animalité. C'est le déni de l'humanité des Noirs qui justifie son exclusion de l'organisation de cette opération de partage de son propre territoire. De la même façon, face aux Autochtones, les Bantous affichent un air de condescendance et de supériorité. Les Bantous planifient même l'anéantissement total des Autochtones. Comme les colons pendant les conquêtes coloniales, les Bantous veulent soumettre totalement les Autochtones, les réduire au silence et les exploiter à souhait. Ils vont jusqu'à exterminer cette catégorie d'individus qu'ils considèrent comme inférieure. (*Gahi* : 56) La scène illustrative de l'assassinat d'un jeune Autochtone sur la place publique en dit long sur les intentions des Bantous : « Tama n'eut le temps ni de réfléchir ni de faire autre chose que de vider son le chargeur de son arme. Il cribla de balles le corps du jeune homme, devant l'assemblée terrifiée. La jeune tomba sur ses genoux avant de s'effondrer sur le sol maquillé de sang » (*Gahi* : 57)

2.2- La résistance des communautés autochtones

Dans leur entreprise de soumission et de destruction des Autochtones, ces derniers ne restent pas les bras croisés en victimes résignées. Ils se dressent aussi contre les oppresseurs, face à qui ils déploient leurs moyens dérisoires de combat et infligent de lourds dommages aux Bantous. « Un milicien reçut, comme une piqûre de moustique, une flèche au bras. Il la retira bravement et cracha dessus en marmonnant des incantations désordonnées. Un autre connu le même sort. Ces hommes se grattaient comme si leur peau était envahie de puces » (*Gahi* : 53)

Le Roi des Bantous est fort bouleversé par la réaction inattendue des Autochtones. Son armée se croyait en terrain conquis, mais l'expertise des Autochtones en matière de fabrication d'armes meurtrières à base des éléments de la nature leur permet d'opposer une farouche résistance aux Bantous, manifestement mieux équipés. « Pourquoi nos guerriers n'esquivalent-ils pas les flèches et pourquoi se laissent-ils transpercer comme des perdrix ? Pourquoi ne rapportent-ils pas de trophées, des têtes d'Akas, par exemple, brandies au bout de leurs sabres ? Pourquoi la troupe n'arrive-t-elle pas à traquer l'ennemi jusqu'à son dernier retranchement ? » (*Gahi* : 56) Que de questions qui permettent de comprendre la surprise et le désarroi des Bantous face à la résistance inattendue des Autochtones. Ces derniers maîtrisent les secrets de la forêt et l'art de la guerre en zone forestière, un art et une technologie qui leur sont propres. La fabrication des fines flèches empoisonnées constitue leur spécialité dans le domaine de la guerre.

3. La portée idéologique de la mise en fiction des Autochtones

La mise en fiction de la condition des communautés minoritaires dans le roman africain revêt un double intérêt. En effet, la littérature africaine et le roman en particulier, est au cœur des problématiques humaines. Aussi, toutes les questions liées à la vie de l'homme et à sa condition sociale la concernent au premier chef. Même si on attribue fondamentalement à la littérature une fonction autotélique, il n'en demeure pas moins qu'elle entretient un lien étroit avec les questions humaines et sociales. La mise en scène des rapports conflictuels entre Bantous et Autochtones revêt un double intérêt : éveiller la conscience humaine pour plus de considération de la personne humaine, interpeler les organismes internationaux pour l'application stricte des différentes conventions signées à la faveur de la protection des communautés autochtones vulnérables.

3.1 L'humanisation des rapports humains

La cohabitation des communautés Bantou et Autochtone dans *Gahi ou l'affaire autochtone* est construite sur la base de stéréotypes savamment conçus, qui l'infériorisent et la réifient celle des Autochtones. Les Bantous sont considérés par ces derniers comme leurs bourreaux, qui viennent spolier leurs terres et leur environnement. Ils détruisent forêts et

campements entiers pour faire leurs champs, en ne tenant pas compte de leur existence. Le système mis en place par les Bantou est un système oppressif au sein duquel les Autochtones ne se sentent pas à l'aise. Le chef du village est un tyran dont l'objectif est de réduire au silence les Autochtones. Parlant de ce dernier, Gahi le présente comme un homme « Très dangereux !(...) » (*Gahi* : 32) qui

« tient le village avec son réseau d'informateurs qui notent tous les faits et gestes des gens : qui parle avec qui, de quoi, à quelle heure, où, combien de personnes sont réunies, qui est sorti d'une case, où s'est-il rendu, qui est rentré de champ, de la chasse ou de la pêche, quel butin est obtenu, qui mange avec qui, s'ils se disputent, etc. Il s'enferme et rédige sur cette base des rapports, bien que truffés de fautes, on ne sait à quoi ils lui servent » (*Gahi* : 32)

La mise en scène de la destruction d'un groupe humain, pose inéluctablement la question du « bon sens » et de la coexistence pacifique entre les deux communautés en présence. Malgré la reconnaissance internationale du droit des Autochtones, cette notion reste discutée et parfois remise en cause au point que certains États, notamment en Afrique, suggèrent sa suppression au bénéfice d'autres qualifications telles que minorités, populations vulnérables ou marginales.

La lutte pour la reconnaissance de leurs droits est engagée par ces peuples eux-mêmes à travers leur résistance à l'entreprise de muséification des Bantous (*Gahi* : 56). Ils sont conscients que leur survie, ainsi que celles de leurs cultures et de leur identité dépend de la lutte qu'ils doivent mener contre l'opresseur. Dans son roman *Gahi ou l'affaire autochtone*, Henri Djombo met en fiction une question sociale réelle, celle du statut et de la place des communautés minoritaires autochtones en Afrique centrale. Les débats sur la reconnaissance de ces peuples marginalisés dans le droit international se sont multipliés et accélérés depuis plusieurs années. Ils ont abouti au renouvellement profond du régime juridique des peuples autochtones, au travers l'élaboration de plusieurs textes fondateurs, adossés sur la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui stipule que « tous les hommes naissent libres et égaux en droits et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». La cohabitation pacifique de ces peuples, le dialogue politique et culturel entre les deux entités est nécessaire au maintien de l'équilibre de l'écosystème dans la

forêt équatoriale. «...laissons d'abord se côtoyer et se tutoyer nos coutumes pour faire avancer une si grandiose entreprise » (*Gahi* : 25), affirme le personnage Niamo, suggérant ainsi la construction de rapports harmonieux entre ces communautés condamnées à vivre ensemble. La lutte menée pour l'acceptation de la tenue du mariage entre Josaph Niamo et Gahi, constitue un tournant décisif dans le processus d'union des deux communautés. Cette union maritale a donné un autre visage à ces deux communautés engagées dans une guerre farouche. Elles apprennent progressivement à se mettre ensemble dans toutes les activités de la vie quotidienne. Dans les quartiers comme dans les écoles,

« ...ils (les Bantous) acceptaient à leurs côtés la présence de leurs camarades autochtones. Ils jouaient ensemble. Ils montraient qu'ils s'aimaient. Ils s'efforçaient ainsi de dissiper dans la brume du souvenir ce qui s'était passé, afin que les plus jeunes n'en sachent rien plus tard ou qu'ils ne soient pas amenés à expliquer l'inexplicable qui se résumait par ces mots « la bêtise humaine » (Gahi : 67)

La cohabitation pacifique d'enfants Bantous dans les écoles et dans d'autres activités de la vie quotidienne, augure un bon avenir. On assiste à un réel décloisonnement des clivages entre ces communautés, à une meilleure entente une interpénétration mutuelle.

3.2 Au-delà du génocide, un écocide planifié

La forêt est le sanctuaire des peuples autochtones. C'est leur environnement de vie, au sein duquel ils ont développé un mode de vie en communion avec la nature. La destruction programmée de ces peuples constitue par extension, celle de l'environnement. C'est donc un génocide et un écocide⁵. Ces deux concepts sont étroitement liés dans le contexte du roman que nous analysons. L'écocide désigne les dommages graves et durables causés sur l'environnement à travers des activités humaines telles que la pollution, la destruction de la biodiversité, la déforestation, l'exploitation minière... Du grec *oikos* qui signifie la maison ou l'habitat, et du latin *occidere* qui signifie tuer, c'est l'association de ces deux termes qui confère à ce mot toute sa signification. Il désigne alors la destruction de notre habitat, de notre maison, notre foyer ou notre terre. Cette étymologie

⁵ Ce terme est employé pour la première fois lors d'une conférence en 1970 par le biologiste Arthur W. Galston (1920-2008).

révèle une sorte d'autodestruction de la part de ses auteurs, car les conséquences de leurs actions contre la nature se retournent naturellement sur eux-mêmes. Le sens étymologique de ce terme s'applique très nettement au contexte de cette étude, notamment pour ce qui est des rapports entre les Bantous et les Autochtones. La destruction programmée des communautés autochtones, de leurs campements et de leur biotope aura inéluctablement des conséquences sur la vie des Bantous eux-mêmes. Le funeste projet du commandant-major en dit long sur l'action néfaste des Bantous sur le biotope naturel des peuples autochtones.

« On raserait les champs, les campements, les hameaux, afin qu'il n'existât plus d'espace pour eux. Il allait se débarrasser de ces sauvages qui le privaient de sommeil ! D'ailleurs, il les voyait déjà étalés en masse sur les places publiques, pourrir dans leurs refuges et flotter comme des tonneaux vides sur les rivières, nourrir les hyènes de leurs cadavres...Il était aussi satisfait que fier de ses plans et de son intelligence tactique » (Gahi : 55)

Ces propos du commandant-major relèvent plusieurs préoccupations qui intègrent des questions juridiques, éthiques et environnementales. La supériorité des Bantous au plan technologique leur offre la possibilité de disposer des Autochtones à leur guise. Au plan juridique, on est là en face de ce que l'on peut à juste titre qualifier de « génocide⁶ », entendue comme la volonté très affirmée d'effacer littéralement un groupe humain entier. Le droit à la vie accordé à tout être humain et y compris les peuples autochtones, est bafoué et mis entre parenthèses par les Bantous qui planifient leur anéantissement total. Et au-delà de la violation du droit à la vie, c'est l'absence de considération aux préoccupations environnementales qui est déplorée ici.

Conclusion

Au terme de cette étude, il incombe de retenir que le roman *Gahi ou l'affaire autochtone* fait la description d'une réalité vécue en Afrique centrale, celle du statut des communautés autochtones et de leurs rapports avec la

⁶ Le mot « génocide » est un néologisme créé par le juriste Raphael Lemkin en 1943, avait dans un premier temps un sens confus et désignait ce que l'on appelle aujourd'hui l'ethnocide. Mais par la suite, ce mot a évolué et désigne aujourd'hui une destruction physique et biologique de masse. Mais ce sens, du point de vue des historiens, doit voir une acception plus rigide. En effet, selon eux, pour qu'un fait soit qualifié de « génocide », il faut qu'il soit programmé, systématique et radical dans ses intentions.

communauté Bantoue, deux communautés qui « se témoignaient un mépris royal. Les générations successives n'avaient pu créer un climat d'entente qui aurait fait régner la paix et l'harmonie entre-elles » (*Gahi* : 31) L'Autochtone est perçu par le Bantou sous le prisme de stéréotypes qui donnent une image réductrice de sa personne. Il est catalogué comme une personne de petite taille, sauvage (*Gahi* : 28) La destruction des autochtones planifiée par les Bantous a une double implication : le déni de l'humanité d'un groupe d'hommes à cause des différences culturelles et identitaires, et le manque de considération pour les préoccupations environnementales. Ici, le terme Autochtone va de pair avec l'environnement, car le mode de vie des Autochtones est intimement lié à l'environnement : la forêt et tout ce qu'elle renferme. Celle-ci constitue leur milieu de vie, sans lequel il leur est difficile de vivre. Mais les Autochtones ne se résignent pas face à la déferlante technologique des Bantous. À travers des moyens rudimentaires, ils opposent une résistance farouche à leurs oppresseurs. Le roman de Henri Djombo s'inscrit dans la tradition très ancienne de la littérature africaine qui manifeste toujours une connivence avec le réel et l'évolution sociohistorique du continent. En effet, celle-ci est née dans un contexte marqué par l'impérialisme occidental à travers la colonisation, dont les corollaires (la réification et le déni de l'humanité des Noirs⁷, l'effacement des cultures locales⁸, la domination, l'exploitation), constituent la matière féconde. Il s'agit pour cette littérature de briser les frontières de la marge, en d'autres termes, de (dé)marginaliser cette catégorie d'hommes confinés au ban de la société. On peut dire que *Gahi ou l'affaire autochtone* s'inscrit dans la logique de combat pour rendre visibles les catégories marginalisées et oubliées, et dans ce cas précis, c'est la catégorie des Autochtones, qui méritent d'être protégées et intégrées au sein de la société.

Références bibliographiques

1. CLAVARON, Y. (2023). *Ec(h)graphies d'une terre dérégulée. Petit traité d'écocritique*, Paris, Kimé Editions.

⁷ On peut lire à ce sujet les thèses de Hegel, Arthur de Gobineau. Cette considération fut largement répandue dans le monde occidental pendant l'époque coloniale.

⁸ Lire à ce sujet Bernard Mouralis, *Littérature et développement*, Paris, Silex, 1984. Dans cet ouvrage, Mouralis démontre comment les colons dépossédèrent méthodiquement les Noirs de leurs cultures à travers un système éducatif conçu pour le maintenir dans une sorte de « sous-culture »

2. CLAVARON, Y. (2005). « La mise en scène de l'altérité dans la littérature postcoloniale : entre insécurité et hybridité », in *Ethiopiennes* n°74, « Altérité et diversité culturelle », 1^{er} trimestre 2005.
3. DJOMBO, H. (2022). *Gahi ou l'affaire autochtone*, Paris, LC Editions.
4. EBIATSA, Hopiel. (2018) *L'Elue de la forêt vierge*, Paris, l'Harmattan.
5. FANON F., *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952, p. 33.
6. GAUTHIER, P. (2012) « *Le stéréotype, un vecteur hégémonique : une analyse intertextuelle au sein du répertoire cinématographique nord-américain ; mémoire de maîtrise, université de Montréal, [en ligne], URL : <https://hdl.handle.net/1866/9221>, consulté le 12, mars 2024.*
7. GLISSANT, E. (1990). *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard.
7. GOUGH, K. (2005). « anthropologie et impérialisme », in *Les temps modernes* n°293, 294.
8. IKOUNGA, M, Paul. (2010). *La Mort de Dieke*, Brazzaville, Hemar.
9. JODELET, D. (2005). « Formes et figures de l'altérité », <http://www.uqac.ca/jmt.sociologue/>, consulté le 22 juillet 2011.
9. KELMAN, G. (2004), *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*, Paris, Max Milo.
10. KIBANGOU, P. (2012) *Les représentations de l'autre dans la littérature congolaise : roman, nouvelle et récit*, Thèse de Doctorat, Université Marien Ngouabi.
11. LABOU, T, S. (1979). *La Vie et demie*, Paris, Le Seuil.
12. LAPASSADE, G. et Loureau, R. (1971) *Clefs pour la sociologie*, Paris, Pierre Senghers, Coll « Clefs ».
13. LIPPMAN, W. (2022), *Public opinion*, New York, Brace and Company.
14. MANKOU, B., (2021) « L'effectivité des droits des peuples autochtones en Afrique centrale : le cas des « pygmées » du Congo-Brazzaville, de la RCA, de la RDC, du Gabon et du Cameroun », fihal-03138031.
16. METO'O, M, (1997). « La représentation de l'autre ; une lecture des carnets de route de André Gide » in *Ecriture III*, Yaoundé, Clé.
17. MOURALIS, B. (1984). *Littérature et développement*, Paris, Silex,
18. NGOIE-NGALLA, D. (2003). *Lettre d'un pygmée à un Bantu*, Pierre-fite-sur-seine, Bajag-Meri.
19. (2010) *La Mort de Dieke*, Brazzaville, Hémar.
20. ZONIABA, B. (2014). *La Pygmedie*, Brazzaville, Métsio.